



Convention Bois Energie 2011 Pré-étude de faisabilité

Entre

ARBOCENTRE, représentée par M. de LA ROCHERE
2163 avenue de la Pomme de Pin – CS 40001 – Ardon – 45075 ORLEANS CEDEX 2
Tél : 02 38 41 80 00 – Fax : 02 38 41 80 05 – Email : arbocentre@orleans.inra.fr

et le Maître d’Ouvrage désigné ci-après,

Entreprise / collectivité :
Représenté(e) par :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Fax :
Email :

Il est convenu ce qui suit :

> Article 1 :

ARBOCENTRE s’engage à réaliser une pré-étude technico-économique d’une chaufferie bois à la demande du Maître d’Ouvrage. Cette pré-étude de faisabilité technico-économique permettra d’envisager la réalisation d’un projet bois énergie.

> Article 2 :

Arbocentre s’engage à ne pas faire payer la prestation de la pré-étude.

> Article 3 :

En contre partie, le Maître d’Ouvrage s’engage à tenir systématiquement informé Arbocentre de l’avancée du projet et notamment de l’étude de faisabilité validé par un bureau d’études thermique.

De plus, le Maître d’Ouvrage s’engage à adhérer à Arbocentre pour l’année en cours avant la fin de la pré-étude. Pour connaître le montant des cotisations, se référer à l’appel des cotisations ci-joint.

Fait en deux exemplaires, le

Maître d’Ouvrage

Arbocentre
M. Eric de la ROCHERE



VOCACTION

Rassembler toutes les familles professionnelles de la filière forêt bois régionale.

OBJECTIFS

Favoriser le développement économique de la filière forêt-bois par :

- La promotion de toutes les utilisations du bois,
- La mise en oeuvre d'actions régionales de développement,
- La représentation de la filière bois auprès des instances décisionnelles.

MODES D' ACTIONS

- Favoriser une gestion productive et environnementale de la forêt,
- Promouvoir l'usage du bois énergie,
- Développer l'utilisation du bois dans la construction.

ADHERER A ARBOCENTRE VOUS APPORTE

- Un réseau de relations composé de tous les membres de l'association,
- Une base de données sur l'ensemble de la filière forêt-bois qui permet de trouver facilement les entreprises et les contacts dont vous avez besoin au quotidien,
- Des conseils et informations techniques,
- Une perspective à moyen terme sur la filière et son évolution qui permet d'anticiper et de positionner au mieux votre activité,
- La possibilité d'initier des actions collectives qui répondent spécifiquement à vos besoins,
- Une promotion directe de votre entreprise par le renvoi de prospects qui s'informent auprès de l'Interprofession.

TARIFS DES ADHESIONS POUR L'ANNEE 2011

- Organisations fédératrices et entreprises dont le chiffre d'affaire est supérieur à 10 000 k€	900 €
On entend par «Organisations fédératrices» les organismes fédérant des entreprises, des particuliers ou d'autres organismes de rang territorial inférieur.	
- Entreprises dont le chiffre d'affaire est compris entre 5 000 k€ et 10 000 k€	500 €
- Syndicats régionaux, entreprises et Chambre Consulaires Départementales dont le chiffre d'affaire est compris entre 5 000 k€ et 500 k€	250 €
- Syndicats départementaux, collectivités, particuliers et entreprises dont le chiffre d'affaire est inférieur 500 k€	60 €

L'ADHESION À ARBOCENTRE VOUS OFFRE UNE RÉDUCTION DE 50 €

SUR LES ADHESIONS CHARTES ET LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'INTERPROFESSION.

✂

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

Entreprise – Organisme – Activité _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax. _____

E-mail _____ Internet _____

Adhère à ARBOCENTRE pour l'année 2011. Je joins un chèque d'un montant de :